

Nouvelle entente avec la Sûreté du Québec pour la desserte policière en Haute-Yamaska

3 mars 2010 — Le préfet de la MRC de La Haute-Yamaska, président du Comité de sécurité publique de La Haute-Yamaska et maire de Waterloo, M. Pascal Russell, ainsi que M. Mario Charette, commandant du district de l'Estrie de la Sûreté du Québec, annoncent avec fierté la signature d'une nouvelle entente pour la desserte policière en Haute-Yamaska.

« La population de La Haute-Yamaska desservie par la Sûreté du Québec peut se réjouir de cette entente, puisque la bonification du nombre de policiers permettra d'accroître leur présence sur notre territoire », a déclaré M. Russell.

Pour sa part, le commandant Charette affirmait : « Nous sommes très heureux de parvenir à cet accord après presque deux ans de négociations. Comme la nouvelle entente sera en vigueur pendant 10 ans, nous avons pu établir une offre de services policiers à long terme pour La Haute-Yamaska. »

Rappelons que la Sûreté du Québec dispense les services policiers sur l'ensemble du territoire de La Haute-Yamaska, sauf dans la ville de Granby, soit pour les 7 municipalités suivantes :

- Roxton Pond
- Saint-Alphonse-de-Granby
- Saint-Joachim-de-Shefford
- Sainte-Cécile-de-Milton
- Shefford
- Warden
- Waterloo

— 30 —

Source :
Pierre Michaud
Agent de communication
MRC de La Haute-Yamaska
450 777-1141 poste 242
pmichaud@haute-yamaska.ca

Pour information :
Pascal Russell
Préfet
MRC de La Haute-Yamaska
450 378-9976 poste 2220
prussell@haute-yamaska.ca